Image not found or type unknown

Achat de faux téléphone sur internet

Par **monsegur40**, le **19/10/2010** à **08:25**

Bonjour, nous venons d'acheter par le biai d'un site gratuit sur internet un téléphone portable .Cet article que nous avons pris à main propre, a été vendu par un mineur au prix de 100.00 €•, il fonctionnait lorsque nous avons mis notre carte sim, mais ne peut pas prendre la charge, nous nous en sommes aperçus 3 jours aprés lorsque nous avons voulu le recharger.De plus , en allant dans un magasin de téléphonie, nous avons eu la désagréable surprise de découvrir que nous avions acheté une belle contrefaçon.Evidement le vendeur ne veut pas entendre parler de reprise, est même insultant au téléphone!Que devons nous faire? Déposer plainte à la gendarmerie, pour excroquerie et vente de contrefaçon,
sachant que nous n'avons pas les coordonnés de cette personne, nous n'avons que son pseudo et son numéro de portable.

Merci pour vos réponses.

Par **Claralea**, le **19/10/2010** à **08:44**

Quel est ce site ?

Par **monsegur40**, le **19/10/2010** à **08:53**

leboncoin

Par **Visiteur**, le **07/10/2014** à **10:36**

Bonjour,
si vous portez plainte je pense que les forces de l'ordre n'auront aucun mal à le retrouver avec son portable ! Mais le feront elles ?

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés